

**Décision 2016/257 du Conseil économique et social  
adoptée le 27 July 2016**

**Ordre du jour provisoire de la seizième session du Comité d'experts de  
l'administration publique**

*Le Conseil économique et social,*

Décide que le thème général de la seizième session du Comité sera le suivant:  
«Assurer effectivement la réalisation des objectifs de développement durable:  
diriger, agir et financer»,

Approuve l'ordre du jour provisoire de la seizième session du Comité tel qu'il  
figure ci-dessous:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Assurer effectivement la réalisation des objectifs de développement durable: diriger, agir et financer:
  - a) Appréhension des besoins des autorités et des collectivités locales en vue de les aider et les préparer à prendre part à la réalisation des objectifs de développement durable;
  - b) Rôle moteur des institutions au regard de la réalisation des objectifs de développement durable;
  - c) Dispositifs institutionnels nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable;
  - d) Élaboration de principes de bonne gouvernance;
  - e) Stratégies d'action intégrée aux fins de l'élimination de la pauvreté: répercussions sur les institutions publiques.
4. Ordre du jour provisoire de la dix-septième session du Comité.
5. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa seizième session.